

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de pilotage

Niveau 1

(V1 Octobre 2020)

<p>PRESENTATION</p>	<p>La formation « Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de pilotage » s'adresse aux directions engagés et concernés par la performance de leur entreprise et la santé des collaborateurs.</p> <p>Développer la santé au travail comme un facteur de performance et de développement durable représente aujourd'hui un enjeu majeur. Outre l'obligation légale de prévention, les entreprises ont économiquement intérêt à investir dans la prévention des risques ainsi que dans la bonne qualité de vie et organisationnelle au travail.</p> <p>Cette question implique l'ensemble des acteurs de l'entreprise (encadrement de proximité, direction, acteurs internes de prévention, etc.) et les engage à des niveaux de responsabilité différents. La pédagogie de cette formation a pour objectif d'aider les directions à identifier les leviers d'action possibles en impliquant les acteurs internes et éventuellement externes à l'entreprise.</p> <p>Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans la conduite de démarches de prévention sur le terrain (psychologue du travail / psycho-sociologue), formés aux modèles d'analyse du travail et d'intervention systémique stratégique et supervisés.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>A l'issue de la formation, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les facteurs du « bon travail » et identifier -au plus tôt- la dégradation de la santé au travail • Identifier les leviers d'action au sein de l'entreprise
<p>PROGRAMME DE LA FORMATION</p>	<p>J1 : Repérer les facteurs du « bon travail » et identifier -au plus tôt- la dégradation de la santé au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre en quoi le travail peut être vecteur de santé et de performance économique et sociale • Identifier les leviers de développement du « bon travail » • Connaître les conséquences possibles sur les collaborateurs et les collectifs de travail • Analyser une situation réelle de tensions selon la grille référence de l'ANACT <p>⇒ Permettre à une équipe de Direction de piloter la santé au travail et la performance économique</p> <p>J2 : Identifier les leviers d'action au sein de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre légal et les niveaux de prévention • Construire et s'appuyer sur des relais en interne • Le rôle du manager de proximité et les moyens de prévention • Le rôle du comité de direction dans la prévention de la qualité de vie au travail

	⇒ Permettre à une équipe de Direction de construire son plan d'action et de devenir un acteur majeur de prévention
PUBLIC & PRE REQUIS	<p>Cette formation s'adresse aux équipes de direction concernées et convaincues par cette question.</p> <p>La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.</p>
CONDITIONS DE VENTE	<p>Groupe de 3 à 12 participants maximum.</p> <p>Les journées de formation sont proposées en intra et sur site.</p>
ORGANISATION & DUREE	<p>Une session de formation dure 2 jours, soit 14 heures.</p>
METHODOLOGIE	<p>Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, cas pratiques, observations et analyse autour du visionnage de films, remise de support, ...</p>
FINANCEMENT	<p>A l'initiative de l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences :</p> <p>Tarif journée : 1200 Euros HT</p>
SUIVI ET EVALUATION	<p>La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une feuille de présence est émergée et remise à l'entreprise. - Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire. - Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte. - Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation. - Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)
RESULTATS	<p><i>100 % des participants estiment avoir la capacité de comprendre les RPS et la QVT</i></p> <p><i>98 % des participants estiment avoir la capacité d'analyser une situation de travail avec l'outil de référence de l'ANACT</i></p> <p><i>100 % des participants estiment avoir plutôt acquis ou totalement acquis la capacité de se positionner en tant qu'acteur en santé au travail.</i></p>
ACCESSIBILITE	<p>Les locaux mis à disposition pour la formation doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.</p>

	<p>Pour toutes demandes, vous pouvez contacter notre référente handicap Carole Charras par mail c.charras@stdialectica.fr ou par tel au 06.49.61.98.34.</p>
<p>INTERVENANT & CONTACT</p>	<p>Mathilde Montabonnel, psychologue du travail, présidente de Dialectica.</p> <p>Téléphone : 06.11.61.73.75 Mail : m.montabonnel@stdialectica.fr Web : www.stdialectica.fr</p>